

Compte rendu de la séance du conseil municipal
du 08 Décembre 2020

Frédéric MIGUET, Evelyne VERNIAU, Jean Paul DUCHARNE, Nicolle CHARNAY, Laurent GOUILLON, Patrice MAITRE, Jacques VACHER MATERNO, Jessie PONSINET, Audrey YVES, Nathalie TISSERAND-CHALANDE, Hervé BARRAUD, Edith PERRIER, Anaïs PASSOT, Maxime MANISSIER, Romain DELAY

Approbation du compte-rendu de la séance du 02/11/2020

CONVENTION DE SERVITUDES APPLICABLE AUX OUVRAGES ET DISTRIBUTION DE GAZ SUR LES PARCELLES AB 536 et AB 93

M. le Maire présente à l'assemblée un projet de convention à intervenir entre GRDF et la Commune sur les parcelles communales cadastrées AB 93 et 536, dans le cadre de la distribution du gaz.

Il expose le plan foncier ainsi que les principales caractéristiques de la servitude projetée :

-Longueur totale de la ligne : 65 ml de câbles souterrains, diamètre 40

-Largeur de la tranchée : bande de 4 mètres

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette convention sera réitérée par acte authentique auprès de l'office notarial de Maître LE CARBONNIER à Rouen.

Le conseil municipal autorise le maire à signer cette convention de servitudes avec GRDF.

TAXE AMENAGEMENT communale – EXONERATIONS FACULTATIVES

Chaque année, la commune dispose du choix d'exonérer à venir pour l'année en application de l'article L. 331-9 du code de l'urbanisme :

Pour cette année, la commune fait le choix de n'exonérer de taxe d'aménagement que :

2° Les locaux à usage industriel ou artisanal mentionnés au 3° de l'article L. 331-12 du code de l'urbanisme ;

5° Les maisons de santé mentionnées à [l'article L. 6323-3 du code de la santé publique](#)
à 90 % :

6° Les abris de jardin soumis à déclaration préalable,

Le conseil municipal autorise ces trois exonérations facultatives de la taxe d'aménagement.

DIA

-Vente de la propriété des Consorts SCI LA CAYENNE à Alizée GENY DE FLAMMERCOURT sis 27 place de la Bascule, duplex 100 000€

-Vente de la propriété CHARVET aux époux LANGEVIN sis 273 rue des chaffangeons 145 000€

POINT TRAVAUX INVESTISSEMENT

- **Lotissement ATHELYA** : les travaux du lotissement se poursuivent.
Les élus attendent les devis pour la rénovation de la maison du voiturier.
- **Eglise** : Les travaux commencent le 15/12/2020 par le côté parking de l'église. Les travaux dureront 5 mois environ ; jusqu'en mai 2021. Une partie du parking, autour de l'église, sera inaccessible dès le 10 décembre 2020.
Les élus rappellent qu'un appel aux dons est lancé via la fondation du patrimoine pour financer une partie de ces travaux.
- **Lotissement du centre** : Le dossier de permis d'aménager a été déposé par le promoteur ARCADE immobilier, il est en cours d'instruction auprès des services de la CCSB.
Les élus du conseil municipal ont choisi le nom du futur lotissement à savoir « le clos des châteaux »

POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION TRAVAUX BATIMENTS – CULTURE (Patrice MAITRE)

- Pour des raisons de réglementation anti covid, la patinoire ne sera pas installée cette année.
Par ailleurs les élus, avec l'accord des autorités compétentes, organisent un marché de Noël restreint sur la place de l'église à compter du samedi 12 décembre. Il aura lieu les trois derniers weekends de décembre. Le port du masque est strictement obligatoire.
- La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël pour cause de travaux.
- Espace Co working : la CCSB prend en charge l'installation des locaux et la location des espaces.
- La mairie va procéder à l'installation de la fibre au sein de l'église (raccordement de l'extérieur du bâtiment au point d'entrée à l'intérieur de l'église).

COMMISSION VOIRIE (Jean Paul DUCHARNE)

La commission Voirie / Département du Rhône se réunira le 15 décembre 2020 11h00 sur place pour faire le point sur les travaux (rue des vendanges)

Les travaux d'enfouissement des réseaux par l'entreprise SERPOLLET suivent leurs cours et devraient bientôt se terminer

L'entreprise SBTP commence des travaux sur la rue de Bomal ainsi que sur la route départementale qui suit.

COMMISSION FLEURISSEMENT- STADE – INVESTISSEMENTS (Laurent GOUILLON)

-Conformément à la réglementation, l'activité sportive du foot peut reprendre. Le stade est donc réouvert.

Un groupe de travail sur le sport est mis en place par la CCSB. La première rencontre se fera le 16 décembre 2020 à 19h. Laurent GOUILLON et Anais PASSOT représenteront la commune.

COMMISSION TOURISME (Evelyne VERNIAU)

- Le CCAB est officiellement dissout. Le service culture de la CCSB reprend la compétence pour les communes de la CCSB.

COMMISSION ECOLE ET SOCIALE (Nicolle CHARNAY)

Colis de Noël : La distribution aura lieu le vendredi 18 et samedi 19 décembre. Les équipes déposeront le colis de Noël devant la porte d'entrée des personnes concernées et ayant donné leur autorisation.

QUESTIONS DIVERSES

Le prochain conseil communautaire de la CCSB se tiendra le 10/12/2020 18h30 Saint Jean D'Ardières.

Monsieur le Maire présente le rapport sur le prix et la qualité de l'eau du syndicat des eaux du haut beaujolais.

Les élus ont été sollicité par la DIRECCTE et la CCSB afin de se prononcer sur l'ouverture des commerces les dimanches de décembre et janvier. Les élus ont donné leurs accords.

La course cycliste PARIS/NICE passera à Fleurie pour deux tours le 10 mars 2021.

Suite au décès de l'ancien président de la république Monsieur Giscard D'Estaing, le deuil national est prononcé le 9 décembre 2020. Les drapeaux seront en berne.

- **Date prochaine réunion du conseil municipal : 26 janvier 2020 à 18h30**